

VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE : QUE FAIRE ? QUI CONTACTER ?

À la découverte du cambriolage :

- » Ne touchez à rien.
- » Composez le 17, le plus rapidement possible (7 j/7 et 24 h/24).

Suite au passage des forces de l'ordre :

- » Faites l'inventaire des objets volés, récupérez des photos, des factures de ces objets pour estimer votre préjudice et constituer un dossier complet.
- » Effectuez un dépôt de plainte auprès du commissariat de Police ou de la brigade de Gendarmerie.
- » Faites une déclaration à votre assurance

Direction de la Communication / Ville de Clermont-Ferrand

NUMÉROS UTILES :

Police secours :

17

(pour signaler une infraction qui nécessite une intervention immédiate)

Police municipale
de Gerzat :

04 73 14 58 69

police.municipale@ville-gerzat.fr

En cas de vol de votre carte bancaire
ou chéquier :

0 892 705 705

(0,34 €/min)

(serveur interbancaire joignable 7 j/7 et 24 h/24)

ÉDITION
2025



PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES ET DES VOLS PAR RUSE

Conseil Intercommunal de Sécurité
et de Prévention de la Délinquance

Clermont - Aubière - Aulnat - Chamalières
Durtol - Gerzat - Royat





CHEZ VOUS, ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES POUR DISSUADER

Sur votre **boîte aux lettres** et votre répondeur, **n'indiquez que votre nom**, jamais le prénom ni votre état (Madame, Veuve).
Ne laissez jamais un double de vos clés à l'extérieur.

Conservez vos objets de valeur dans un endroit sûr et dissimulé.

Par ailleurs, ne conservez pas de grosses sommes d'argent à votre domicile.

Gardez toujours les portes fermées à clés, même lorsque vous êtes présents dans votre logement.



Améliorez la sécurité de votre habitation
en renforçant la porte d'entrée et les fenêtres.
L'installation d'une alarme est conseillée.

VOL PAR RUSE :

Ne laissez pas entrer chez vous ou dans votre immeuble des inconnus, et ce quel que soit le prétexte (demande de verre d'eau, ventes...).

S'il s'agit d'une personne en uniforme ou se prévalant d'un organisme (mairie, EDF, association...), **vous pouvez exiger la présentation d'une carte professionnelle et contacter l'organisme dont la personne se prévaut.**

En cas de comportements suspects, appelez le 17 ou la Police municipale.

Avant de sortir, soyez vigilant : même pour une absence de très courte durée, **fermez toutes les portes et fenêtres.**



Pour se prémunir du vol de véhicule, ne laissez pas vos clés à l'entrée de votre domicile ni les papiers dans le véhicule.

Pour se prémunir d'un vol dans votre véhicule, ne laissez rien à la vue dans celui-ci.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES, PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS

Signalez votre départ auprès de la Police nationale ou de la Gendarmerie et adhérez à **l'opération Tranquillité Vacances :**

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

ou auprès de la police municipale de Gerzat.

Formulaire d'inscription sur :

www.ville-gerzat.fr/operation-tranquillite-vacances

- » **Informez vos proches de votre départ** (amis, famille).
- » **Créez l'illusion de votre présence** en utilisant un programmateur pour les lumières et en faisant relever votre courrier régulièrement.
- » **Assurez-vous de la fermeture** de toutes les portes et fenêtres.
- » **Ne diffusez pas de photos de vacances** sur les réseaux sociaux avant votre retour.

